

Intervention de Jacques Perreux
Président du groupe EELV – Gauche Citoyenne
au Conseil territorial du Grand Orly Seine Bièvre
À propos de la délégation de la gestion de l'eau au Sedif et à Veolia
19 décembre 2017

Chers collègues,

Des dizaines de livres, de magazines, d'émissions de radio et TV se consacrent à raconter et analyser un phénomène nouveau : des mouvements citoyens, en France et dans le monde qui cherchent à se réapproprier, leur alimentation et l'agriculture, leur santé, leur énergie, l'éducation de leurs enfants, leur devenir etc. Ils le font le plus souvent en s'extrayant des mains des multinationales qui, on l'a vu ces derniers temps au travers de nombreux scandales sanitaires, considèrent qu'elles n'ont de compte à rendre, ni aux humains, ni à la planète, mais seulement à leurs actionnaires.

Dans ce domaine, Veolia, la multinationale de l'eau, tient bien sa place : jugements pour empoisonnement, corruption politique, enrichissements illicites, infractions à la loi sur les coupures d'eau.

Le débat sur la délégation de service public, dans le cas qui nous occupe, n'est pas un débat de principe abstrait. Il est concret. C'est un débat de société et de valeurs.

Que demandent les élus et citoyens qui proposent de ne pas ré-adhérer au SEDIF pour une durée de 2 ans ? Le temps de réfléchir, le temps d'envisager d'autres hypothèses, d'explorer d'autres modèles, pour mettre au point, éventuellement, des alternatives sociales écologiques et citoyennes à la gestion déléguée à Veolia.

Cette attitude relève plutôt d'une démarche raisonnable et du principe de précaution. Beaucoup d'entre-nous considèrent qu'il serait imprudent de ne pas prendre ce temps.

En effet, n'est-ce pas le minimum de revendiquer le droit de réfléchir après cent ans de délégation sans discontinuer à Veolia ? Cent ans sans concurrence ! Y a-t-il un autre exemple en France d'une délégation aussi longue ? Est-on vraiment dans une concurrence libre et non faussée ? Et nos concitoyens-usagers ne sont-ils pas pris en otage ? La Chambre régionale des comptes nous interpelle tous chers collègues quand elle pointe les dérapages incontrôlés des bénéfices que Veolia s'est octroyés sur le dos des usagers du SEDIF.

Après des durées bien moindres, des élus de tous bords ont décidé de reprendre la main en installant des régies considérant que la maîtrise de l'eau leur échappait.

C'est le cas de 160 villes en France dernièrement, dont Nice, Troyes, Brest... et le préfet de région, si on en croit la presse, vient de suspendre 2 contrats attribués à Veolia par le syndicat des eaux usées de la région parisienne.

Certains collègues nous disent qu'en restant adhérents au SEDIF ils vont pouvoir agir et voter en faveur d'une régie en 2022 lorsque le contrat de délégation arrivera à échéance. On aimerait y croire

Tout d'abord ils ne peuvent nous faire oublier que lorsqu'une ville ré adhère et qu'elle veut ensuite partir c'est quasiment mission impossible puisqu'il faut l'autorisation des deux tiers des villes adhérentes.

Et puis, je ne me souviens pas que, lorsque la question fut posée en 2010 de renouveler ou non le contrat de Veolia ces mêmes collègues aient fait entendre, leur voix pour remplacer la multinationales de l'eau par une régie .

Je ne me souviens pas non plus les avoir vu refuser ou protester contre le vote imposé à bulletin secret qui permit à des élus de gauche, dans l'isolement, de tourner le dos à leurs valeurs et engagements.

Ce vote de la honte ne peut et ne doit être effacé des mémoires. Dans quelle enceinte vote-t-on à bulletin secret, en dehors de votes pour des candidatures ? Certainement pas dans une assemblée démocratique.

Pour les enjeux de gestion des services publics, nous avons un devoir de transparence absolue sous peine d'encourager une suspicion légitime.

On peut observer que sur les 36 villes que comptent les 3 EPT qui délibèrent ce soir les 24 villes qui ne ré adhèrent pas l'ont fait soit en application de leur programme soit après débat citoyen et débat au conseil municipal . Tandis que les 12 villes qui ré adhèrent le font quasiment toutes sans débat tranché de façon collégiale

Donc, dans le vote de ce soir des options différentes s'opposent. Assumons-le et ne racontons pas d'histoires à nos concitoyens.

Les mots ont un sens. Tout le monde ici va nous parler de l'eau comme un bien commun mais un bien commun ne se délègue pas .Pour rester un bien commun il ne doit se déléguer à personne à fortiori pas à des actionnaires pour qui l'eau est tout sauf un bien commun et seulement une marchandise.

Pour notre groupe le mouvement des sociétés ne doit pas aller dans le sens de la déresponsabilisation mais au contraire dans celui de la réappropriation sociale des biens comme l'eau l'énergie le climat l'air qui nous sont communs

Le vote pour la non-adhésion n'est pas un vote pour ou contre le SEDIF, ni un vote pour ou contre la régie publique de l'eau, mais un vote pour le droit de réfléchir à cette possibilité. Et pour nous, ce droit de réfléchir est devenu un devoir incontournable. Nul ne saurait nous le reprocher.

Nous avons conquis ce droit grâce à la mobilisation citoyenne et nous allons donc travailler dans l'esprit de l'intérêt général, pour le bien de toutes les villes et de tous les habitants du territoire. Pour toutes les villes, quel que soit leur choix : celui de la non-adhésion ou de la ré adhésion. Toutes les villes, qu'elles soient en gestion déléguée à Veolia à Suez ou en régie. Au bout du compte tous les habitants seront concernés et bénéficiaires potentiels d'une autre gestion que la gestion actuelle.

A ce titre, il est profondément juste que toutes les villes financent cette étude dans un esprit coopératif. Il est juste aussi que, puisque la décision de ne pas ré adhérer au SEDIF est prise après une mobilisation citoyenne sans précédent et grâce à elle, que les collectifs et associations soient réellement associés à ces études.

Monsieur le président et chers collègues, c'est ce que notre groupe écologiste et citoyen demande .

Enfin l'un d'entre nous a dit lors d'une inauguration de 10000 M2 de panneaux solaires sur l'usine des eaux de Paris je le cite : « Ça fait rêver d'une régie des eaux... »
vous voulez un indice ce n'était pas le maire écologiste d'Arcueil Christian Métairie dont chacun sait qu'il en rêve mais le maire LR de L'Hay-les-Roses, Vincent Jeanbrun

Ce rêve, c'est celui d'une gestion intégrée qui ne pense pas bénéfices pour quelques uns mais intérêt général, celui par exemple de subventionner l'agriculture biologique plutôt que dépenser pour dépolluer . celui d'agir de façon préventive pour le climat plutôt que de dépenser pour la résilience .Celui d'investir dans une nouvelle culture de l'eau de nos enfants plutôt que de commettre et réparer les dégâts sur notre ressource. Nous pouvons réaliser ce rêve, celui de Christian bien-sûr, mais aussi celui de Vincent et de bien d'autres.